Décharge 2014: Agence d'approvisionnement d'Euratom (ESA)

2015/2185(DEC) - 28/04/2016 - Acte final

OBJECTIF : octroi de la décharge à l’Agence d’approvisionnement d’Euratom (ESA) sur l'exercice 2014.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision (UE, EURATOM) 2016/1561 du Parlement européen concernant la décharge sur l'exécution du budget de l'Agence d'approvisionnement d'Euratom pour l'exercice 2014.

CONTENU : avec la présente décision, le Parlement européen donne décharge au directeur général de l’ Agence d’approvisionnement d’Euratom sur l’exécution du budget de l’Agence pour l’exercice 2014.

La décision est conforme à la résolution du Parlement européen approuvée le 28 avril 2016 et comporte une série d'observations qui font partie intégrante de la décision de décharge (se reporter au résumé de l'avis du 28 avril 2016).

Parmi les principales observations faites par le Parlement dans la résolution accompagnant la décision de décharge, ce dernier se félicite que l’Agence dispose désormais d'une stratégie de gestion et de **maîtrise des risques**.